



**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á - RETURN BIDS TO :**

Module de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada, Service national de passation de  
marchés

**Parks Canada Agency, Bid Receiving Unit  
National Contracting Services**

**Fax No. – No de FAX: 1-877-558-2349**

**Courriel de soumission / Bid Email :**  
[pc.soumissionest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionest-bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les  
réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier  
électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas  
être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de **15  
mégaoctets**. L'APC n'est pas responsable des erreurs de  
transmission. Les courriers électroniques contenant des liens  
vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

This is the only acceptable email address for responses to bid  
solicitation. Bids submitted by email any other email address  
may not be accepted.

The maximum email file size is **15 megabytes**. PCA is not  
responsible for any transmission errors. Emails with links to bid  
documents will not be accepted

**DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)  
REQUEST FOR PROPOSAL (RFP)**

**Proposition à : l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine  
du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par  
référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens,  
services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-  
annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Proposal To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of  
Canada, in accordance with the terms and conditions set out  
herein, referred to herein or attached hereto, the goods,  
services, and construction listed herein and on any attached  
sheets at the price(s) set out therefor

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Bureau de distribution - Issuing Office :**

Agence Parcs Canada  
Opérations des approvisionnements  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Parks Canada Agency  
National Contracting Services  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet <b>Conception, fabrication et remplacement des sections les plus basses des assemblages de vérins à l'Écluse 21 - Ascenseur de Peterborough - Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn</b>		
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P201-20-0070/A</b>		Date: <b>22 décembre 2020</b>
GETS Reference No. – No de reference de SEAG <b>PW-20-00934520</b>		Client Ref. No. – No. de réf du client. <b>n/a</b>
Solicitation Closes (YY-MM-DD):		
at – à <b>14h00</b>	on – le <b>12 janvier 2021</b>	Time Zone - Fuseau horaire : <b>EST - HNE</b>
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : <b>Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@canada.ca)</b>		
Telephone No. - No de telephone : <b>343-585-3836</b>		
Fax No. – No de FAX: <b>1-877-558-2349</b>		
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :  <b>See Herein – Voir aux présentes</b>		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)  
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères  
d'imprimerie)**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

## DEMANDE DE PROPOSITION

# MODIFICATION #2

### OBJETS DE LA PRÉSENTE MODIFICATION :

1. La date de clôture a été modifiée du **05 janvier au 12 janvier 2021 à 14h00 HNE** ;

2. **Questions & réponses:**

1) Quelle quantité d'eau y a-t-il dans le puit de presse extérieur ?

Réponse : Le niveau d'eau est à environ 6 mètres (20 pieds) du haut du puits à pression.

2) Que faire des sections de piston retirées ?

Réponse : Les sections de piston retirées doivent être placées sur le stationnement du Centre d'accueil des visiteurs ou à un autre endroit désigné sur place.

3) Y a-t-il de la peinture au plomb dans le fond du piston ?

Réponse : La clause 7.1 (5) des spécifications stipule que l'entrepreneur doit procéder à des essais. Toute réduction serait considérée comme une modification du contrat.

4) Est-il possible de pomper de l'eau du bief inférieur pour la transférer dans le système pour fonctionner lorsque les températures sont basses ?

Réponse : Il existe un risque potentiel pour les composants du système de tuyauterie ; cependant, l'APC étudiera cette approche si elle s'accompagne de mesures d'atténuation appropriées pour protéger le bien.

5) Toutes les sections de piston retirées doivent-elles être sablées ?

Réponse : Tous les éléments démontés ou retirés sont nettoyés et préparés en vue d'être inspectés par le propriétaire dès que possible afin de déterminer les inspections ou réparations supplémentaires qui pourraient être nécessaires.

6) Dans quelle mesure l'entrepreneur sera-t-il tenu de sécuriser le site ?

Réponse : Tous les efforts raisonnables doivent être faits pour s'assurer que le public ne puisse pas entrer sur le chantier. Cela est généralement effectué en érigeant une clôture de sécurité de 1,8 m le long du périmètre des zones de construction, conformément à l'article 65 du règlement de l'Ontario 213/91.

7) Toutes les sections de piston nécessitent-elles une inspection ?

Réponse : L'entrepreneur doit nettoyer les composants et permettre au propriétaire d'effectuer une inspection visuelle. Aucune campagne d'essai non destructif ne fait partie du champ d'application de base.

8) Est-il possible de retirer les barrières inférieures ?

Réponse : Oui, si des mesures d'atténuation appropriées sont envisagées pour minimiser le risque pour le bien. L'ouverture des barrières peut également faciliter l'accès.

### **3. Clarification au devis:**

Si les soumissionnaires indiquent dans leur plan de travail qu'ils peuvent effectuer les remplacements et la mise en service avant les échéances indiquées dans l'additif no 1, cela aura un impact positif sur l'évaluation de l'offre technique.

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS**